

LE CHARGÉ DE MISSION  
AUPRÈS  
DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris le 2 mai 1994

NOTE A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT

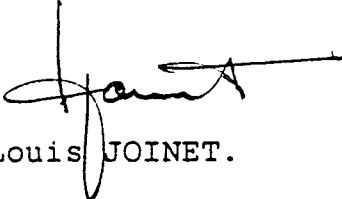
OBJET : Suite à ma note de ce jour sur mon éventuelle mission au BURUNDI au titre du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme .

\*\*\*

Le Cabinet du Haut-Commissaire vient de me préciser en ces termes l'objet de la mission :

- Pour d'évidentes raisons, il ne s'agirait pas d'une initiative dans le domaine des droits de l'homme, s'insérant dans la conjoncture actuelle qui appelle en priorité une solution politique.

- L'idée du Haut-Commissaire est de réfléchir dès maintenant, à partir des informations que j'aurais pu recueillir sur le terrain (autorités diverses, organisations internationales, organisations non gouvernementales) à la composante droits de l'homme qui devrait prendre place dans l'hypothèse d'un éventuel accord de paix.

  
Louis JOINET.